



SUD éducation · Isère ¶
3 · rue · F · Garcia · Lorca · 38100 · GRENOBLE ¶
06 · 41 · 21 · 48 · 98 ¶
[isere@sudeducation.org ¶](mailto:isere@sudeducation.org)
[www.sudeducation38.org ¶](http://www.sudeducation38.org)

Déclaration SUD éducation Isère au CSA SD du 6 septembre 2023

Pacte enseignant

Pour SUD éducation, le projet de Pacte est inacceptable.

Il renforce les inégalités hommes/femmes et les inégalités valides/personnes handicapées. Les hommes dits valides sont plus à mêmes de prendre en charge des missions supplémentaires.

Il allonge le temps de travail, alors même que les études montrent que les enseignant·es en France travaillent déjà plus de 43h par semaine.

Enfin il donne un pouvoir démesuré à la hiérarchie, chef·fes d'établissement et IEN, mais aussi aux directions d'école.

Pour SUD éducation tous les personnels doivent obtenir de vraies augmentations de salaires. Le Pacte est néfaste et SUD éducation encourage les personnels à le refuser.

Loi Rilhac

Le décret d'application de la loi Rilhac a été publié le 14 août 2023.

SUD éducation dénonce les nouvelles missions qui vont être imposées aux directrices et directeurs d'école, notamment les responsabilités accrues en matière de protection de la santé et de la sécurité des agent·es, et l'autorité que confère le nouveau décret sur tous les personnels présents dans l'école sur temps scolaire...

Comme l'a sans relâche répété SUD éducation dans les instances ministérielles, les directrices et directeurs d'école ne veulent pas de toutes ces missions supplémentaires. Au contraire, comme l'a montré l'enquête ministérielle de novembre 2019 menée suite au suicide de Christine Renon, les directeurs et directrices demandent davantage de temps de décharge et un allègement des tâches administratives, déjà trop nombreuses. Si elles et ils ont un besoin de reconnaissance de la part de l'institution, il ne se traduit absolument pas par une volonté d'exercer une autorité sur leurs collègues.

SUD éducation rappelle son opposition à la création de nouvelles hiérarchies intermédiaires dans les écoles et revendique une organisation collégiale dans le cadre du conseil des maîtres et des maîtresses.

Face à l'idéologie managériale du ministère, SUD éducation réaffirme que ce sont les discussions et les décisions collectives qui garantissent le bon fonctionnement des écoles.

Abaya

SUD éducation dénonce une note de service stigmatisante et humiliante.

Alors que le nouveau ministre de l'Éducation nationale a fait du bien-être des élèves à l'école un objectif prioritaire, l'une de ses premières notes de service pointe directement du doigt les élèves musulman·es ou supposé·es musulman·es et proscrit les « tenues de type abaya ou qamis », considérant que ces vêtements « manifeste[nt] ostensiblement en milieu scolaire une appartenance religieuse ».

Ces tenues n'étant nullement définies, c'est l'arbitraire qui va prévaloir et, tandis que ce sont les chef·fes d'établissement qui statueront pour savoir si telle ou telle robe longue doit ou non être considérée comme une abaya, ce sont bien les AED qui seront en première ligne pour mener cette tâche impossible.

On imagine déjà les situations ubuesques que cette note de service va générer et les humiliations islamophobes et sexistes quotidiennes qu'elle va permettre de cautionner. Une nouvelle fois, ce sont les élèves musulman·es ou supposé·es musulman·es qui vont en faire les frais et, en premier lieu, les jeunes filles musulmanes ou supposées musulmanes qui auront à se justifier des vêtements qu'elles portent, tandis que leurs camarades ne seront jamais questionnées à ce sujet. Faire du port d'un certain type de vêtement une marque de prosélytisme est un dangereux dévoiement de la laïcité et SUD éducation dénonce cette note de service qui stigmatise une partie de la population en raison de sa confession réelle ou supposée.

Préparation CSA SD d'aujourd'hui

Nous dénonçons l'envoi des documents préparatoires de cette réunion hier à 16h16. Dans les statuts il est prévu un envoi au plus tard 8 jours avant l'instance. Nous constatons que vous ne respectez pas vos propres règles.

Pour finir, un mot sur les écoles qui ont été touchées par les émeutes de fin juin 2023

En Isère comme dans toute la France, des écoles ont été attaquées, vandalisées, brûlées. Je voulais vous signaler que l'équipe de l'école maternelle Linné, dont l'école a été incendiée le 29 juin, qui a accueilli les élèves dans des conditions extraordinaires début juillet et qui a fait sa rentrée dans des conditions difficiles et sans information sur la qualité de l'air respiré par tous, aurait apprécié un message de soutien de la part de la DSDEN.